



**INTERNATIONALE DES
SERVICES PUBLICS**

La fédération syndicale internationale des travailleurs/euses des services publics

**FRIEDRICH
EBERT**
STIFTUNG

6

FRANÇAIS

DOCUMENT 6

Réviser l'impôt sur les sociétés

REVENDEICATIONS SYNDICALES

UNE DÉCLARATION PUBLIQUE PAYS PAR PAYS

POUR LES SOCIÉTÉS



DÉCLARATION PUBLIQUE

PAYS PAR PAYS

LE PROBLÈME : SAVOIR OÙ LES SOCIÉTÉS RÉALISENT LEURS BÉNÉFICES

On estime qu'au moins un tiers du commerce mondial a lieu au sein même des sociétés multinationales, du fait des achats et ventes effectués entre leurs différentes filiales. Alors que ces transactions internes devraient être facturées au même prix que celles réalisées entre des sociétés indépendantes dans un marché ouvert, elles peuvent en réalité facilement être manipulées afin de délocaliser les bénéfices dans des paradis fiscaux.

POINT CLÉ :

**LES SYNDICATS DEVRAIENT
APPELER LES GOUVERNEMENTS À :**

**OBLIGER LES SOCIÉTÉS
MULTINATIONALES À PUBLIER DES
DÉCLARATIONS PAYS PAR PAYS
INDIQUANT LEURS BÉNÉFICES, LES
IMPÔTS DONT ELLES S'ACQUITTENT
AINSI QUE D'AUTRES DONNÉES
FINANCIÈRES CLÉS**

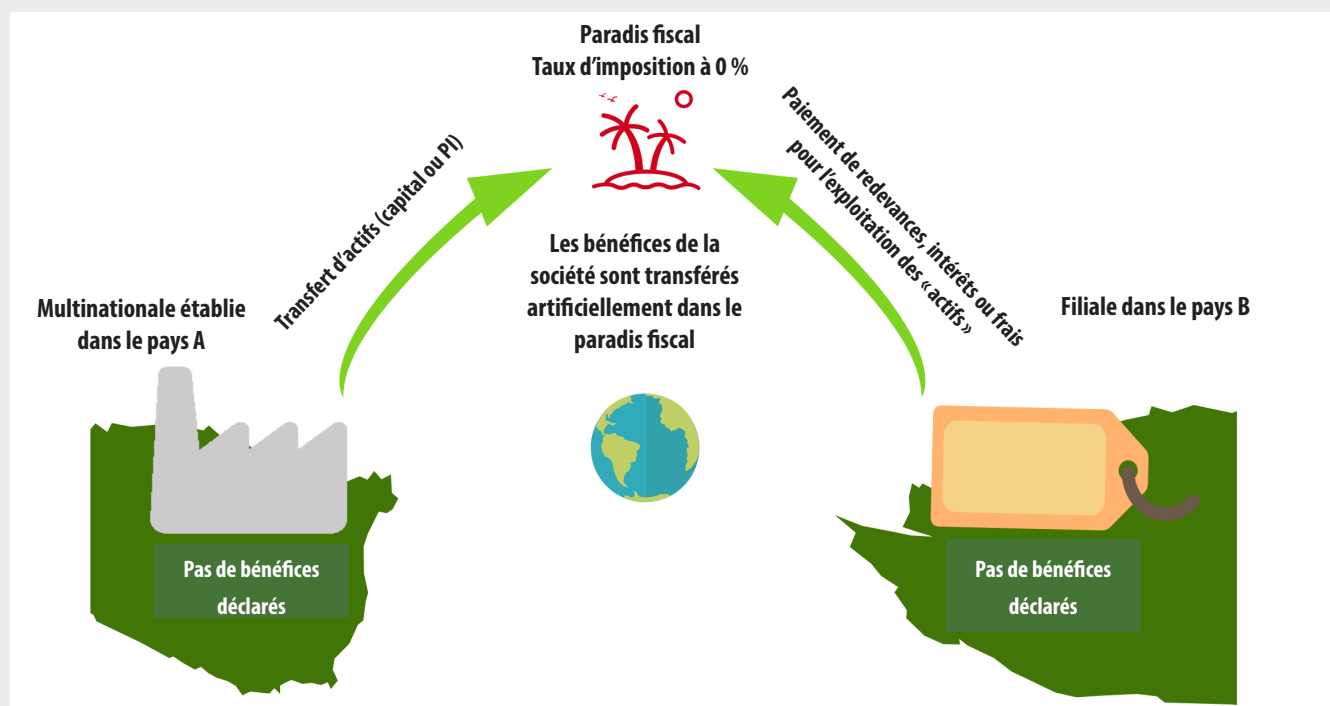
Voici des exemples classiques « d'abus en matière de prix de transfert » :

- une filiale d'une société multinationale exporte ses produits pour un prix inférieur à celui du marché à une entreprise apparentée établie dans un paradis fiscal, qui vend ensuite ces produits à un prix plus élevé, de façon à ce que les bénéfices soient perçus dans le paradis fiscal ;
- une filiale verse à une entreprise apparentée dans un paradis fiscal des redevances pour l'exploitation de marques ou de marques déposées, par exemple, ou des intérêts sur des prêts, ou encore des frais pour des services de gestion. Tous ces coûts peuvent être déduits des bénéfices de la filiale, ce qui réduit le montant de ses impôts dans les pays où elle exerce des activités, tandis que les sommes payées se retrouvent dans le paradis fiscal.

Le transfert de bénéfices à l'étranger fait non seulement diminuer les recettes fiscales pouvant être affectées aux services publics, comme la santé et l'éducation, dont les travailleurs dépendent, mais également l'argent disponible à la table des négociations pour améliorer les salaires et les conditions de travail.

Les directeurs d'entreprises peuvent prétendre que les revendications des syndicats ne peuvent être honorées par manque de fonds, lorsqu'en réalité, ceux-ci peuvent être en train de dormir dans un paradis fiscal. Si les autorités fiscales ne peuvent prélever des impôts sur les

SYSTÈMES DE PRIX DE TRANSFERT ET PARADIS FISCAUX



La société multinationale place la propriété d'actifs, comme du capital ou de la propriété intellectuelle (PI), des logiciels par exemple, dans une entreprise d'un paradis fiscal qui facture l'utilisation de ces actifs à la filiale du pays B. Les coûts sont déduits des impôts de cette dernière et cet argent atterrit dans le paradis fiscal. Ainsi, les bénéfices sont transférés depuis les pays où ils ont été réalisés (pays producteurs et consommateurs) vers un paradis fiscal où aucune activité économique n'a lieu.

bénéfices parce qu'ils ont été transférés à l'étranger, alors les travailleurs ne peuvent pas non plus négocier des augmentations salariales plus justes. On peut leur avoir dit que le transfert de bénéfices est une pratique fiscale « avantageuse », et qui joue en leur faveur. En réalité, ces manœuvres nuisent autant aux travailleurs qu'à l'administration fiscale.

Il est difficile pour les autorités fiscales de combattre ces types d'abus. Elles doivent passer au crible d'innombrables transactions pour déterminer celles qui peuvent avoir été sous-évaluées, puis prouver, parfois devant la justice, qu'il existe bien une manipulation des prix, ce qui implique pour elles de s'attaquer à des armées d'avocats d'affaires et de comptables d'entreprises (voir Exposé 3). Autre problème majeur : les comptes annuels des multinationales ne brossent que rarement un tableau détaillé de leurs activités. Dans certains paradis fiscaux, les entreprises n'ont pas l'obligation de les publier.

Même publiés, les comptes peuvent faire apparaître des flux monétaires en provenance et à destination d'autres filiales, mais ils ne fournissent généralement pas assez de précisions pour qu'il soit possible de comprendre véritablement les enjeux de ces transactions.

Actuellement, beaucoup de sociétés multinationales ne publient pas le détail par pays dans leurs comptes internationaux ni la liste de toutes leurs filiales, et les normes de déclaration varient selon l'endroit où sont cotées leurs actions. Ainsi, dans de nombreux pays, les sociétés privées qui ne sont pas cotées dans les bourses locales ne sont pas tenues de publier leurs comptes annuels. Même au Royaume-Uni, où les entreprises sont soumises à cette obligation, les comptes annuels présentent souvent trop peu de détails pour qu'un sens puisse être donné aux transactions entre les filiales d'une même multinationale.

**J'APPELLE À CE QUE NOUS
FASSIONS DE L'ÉVASION FISCALE
UN PROBLÈME MORAL, UN PROBLÈME
DE DROITS DE L'HOMME.**

Winnie Byanyima, Directrice générale d'Oxfam



LES PROGRÈS À CE JOUR

Le système doit être réformé depuis longtemps, mais pendant des années, les gouvernements étaient fortement influencés par des lobbys commerciaux. À l'issue de campagnes de la société civile et de syndicats, et face à la pression de plus en plus forte de l'opinion publique, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a finalement élaboré des normes internationales en matière de déclaration pays par pays.

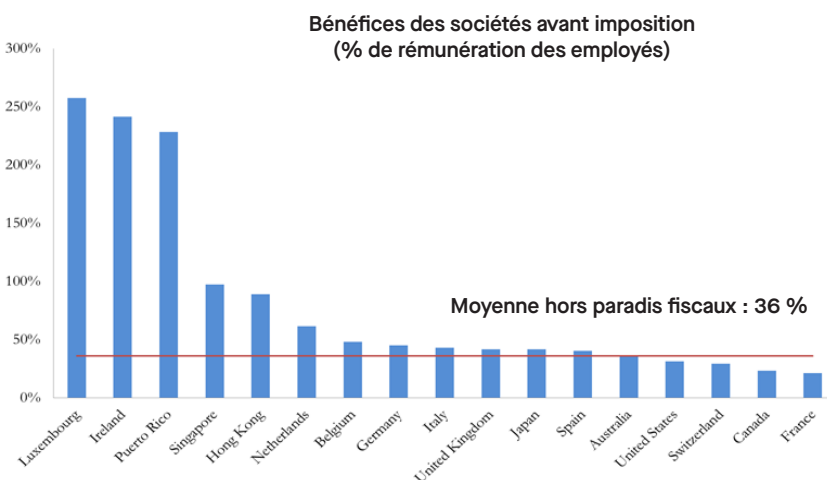
La proposition originale de norme comptable relative à la déclaration pays par pays a été rédigée par le Réseau pour la justice fiscale, un groupe de la société civile, en 2003. L'objectif était de garantir que les sociétés multinationales publient chaque année, dans tous les pays et juridictions où elles exercent des activités, des données clés, notamment leurs bénéficiaires et les impôts dont elles se sont acquittées (voir Synthèse technique pour plus de détails). Ces déclarations peuvent montrer les cas où une multinationale enregistre des sommes démesurées de bénéficiaires dans une juridiction où elle paie très peu d'impôts et a peu d'employés ou d'actifs corporels – un signe caractéristique d'évasion fiscale.

À elle seule, cette forme de déclaration ne suffira pas à mettre fin à l'évasion fiscale des entreprises, c'est pourquoi des changements profonds des règles fiscales sont nécessaires.

LES SOCIÉTÉS ENREGISTRENT

DES BÉNÉFICES CONSIDÉRABLES DANS

DES PARADIS FISCAUX COMME LE LUXEMBOURG



Source : Zucman, Tøsløv et Wier.
The Missing Profits of Nations. Juillet 2018

La déclaration peut faire apparaître plus clairement les stratégies des sociétés, et faciliter la mobilisation de l'opinion publique contre celles qui évitent les impôts et les gouvernements qui les laissent faire. L'Union européenne a instauré une obligation de déclaration publique pays par pays pour les banques et d'autres institutions financières, et les premières analyses mettent en évidence une augmentation de dix pour cent des paiements d'impôts en conséquence.

Cependant, l'OCDE est fortement soumise à l'influence de puissants gouvernements, dont certains encore réticents à appliquer des sanctions plus sévères contre les sociétés multinationales de leur propre pays. De ce fait, la norme de l'OCDE présente d'importantes faiblesses.

Des progrès ont néanmoins été réalisés. Un nouveau projet de norme de la Global Reporting Initiative relative à la publication des comptes annuels fournit une alternative techniquement viable au modèle de l'OCDE. Des sociétés multinationales ont volontairement publié leurs propres déclarations, à l'instar de la banque [Barclays](#) et l'opérateur de téléphonie [Vodafone](#) au Royaume-Uni, après avoir fait l'objet de lourdes critiques pour avoir eu recours au paradis fiscal européen qu'est le Luxembourg. Tout ceci montre que la déclaration publique pays par pays n'entraîne pas la faillite des entreprises et ne menace pas les emplois des travailleurs, comme le prétendent certains lobbystes.

Outre les obligations de déclaration pour les institutions financières, l'Union européenne a introduit des formes de déclaration publique pays par pays plus limitées pour les entreprises pétrolières, gazières et minières (comme l'ont fait la Norvège et le Canada). Mi-2018, l'UE étudiait une [proposition](#) pour étendre cette obligation aux sociétés multinationales d'autres secteurs de l'économie, bien qu'elle soit sujette à différentes dérogations et limitations susceptibles d'être utilisées par certaines entreprises pour éviter la surveillance de leurs pratiques fiscales.

NORME DE L'OCDE : PROBLÈMES PRINCIPAUX

- 1.** La norme de l'OCDE oblige les entreprises à ne fournir des déclarations pays par pays qu'aux administrations fiscales, et non au public. Sans divulgation de cette déclaration, il n'est tout simplement pas possible de savoir si le problème de l'évasion fiscale des entreprises est traité sérieusement. De plus, les syndicats ne peuvent pas non plus vérifier que les sociétés multinationales ne dissimulent pas de bénéfices à l'étranger tout en affirmant qu'elles n'ont pas les moyens d'augmenter les salaires et d'améliorer les conditions de travail de leurs employés, ou en procédant en parallèle à des fermetures de sites ou à des licenciements.
- 2.** Cette norme ne s'applique qu'aux sociétés multinationales qui réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 750 millions d'euros, l'OCDE ayant résisté à la pression exercée par les militants pour la justice fiscale afin de faire baisser ce seuil. Ainsi, de nombreuses multinationales de taille moyenne ne sont absolument pas tenues de révéler qu'elles utilisent des paradis fiscaux.
- 3.** Les déclarations sont communiquées aux administrations fiscales nationales à travers un système complexe créé par l'OCDE, qui risque d'empêcher certains des pays les plus pauvres d'accéder aux informations dont ils ont besoin : seuls cinq pays africains figuraient parmi les quelque 70 pays qui l'utilisaient à la mi-2018. Pour garantir que les déclarations peuvent être consultées dès que nécessaire, il est beaucoup plus simple de toutes les rendre publiques.
- 4.** La norme de l'OCDE ne fait pas de distinction entre les transactions d'un groupe multinational réalisées en interne et celles avec des tierces parties, et n'impose pas non plus que les déclarations fassent l'objet d'un rapprochement avec les comptes internationaux de la société. Ces omissions limitent la valeur des informations fournies pour expliquer les actions des sociétés.



Chevron

LES SYNDICATS SE MOBILISENT

CHEVRON : RENFORCER LE POUVOIR DES SYNDICATS, DANS LES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ

Lorsque la multinationale pétrolière Chevron et ses sous-traitants en Australie ont recruté et exploité des travailleurs étrangers, baissé les salaires existants et refusé de prendre part à un dialogue constructif, les syndicats ont pris des mesures qui ont abouti à une grève de deux jours. Chevron a poursuivi les syndicats en justice en réclamant 20 millions de dollars de dommages et intérêts. Les syndicats ont alors cherché de nouvelles approches pour résoudre ce conflit industriel.

La Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF) a travaillé avec des syndicats des secteurs public et privé du monde entier pour dénoncer les pratiques fiscales douteuses utilisées par Chevron pour ne pas payer sa juste part d'impôts. En 2015, l'Internationale des services publics, l'ITF et le Réseau australien pour la justice fiscale ont élaboré un [rapport](#) qui révélait que Chevron a dissimulé plus de 35 milliards de dollars de bénéfices non taxés sur des comptes à l'étranger.

Ce rapport a donné lieu à une enquête du Sénat australien, au cours de laquelle les cadres dirigeants de l'entreprise ont été contraints de se présenter à de nombreuses reprises devant des politiques, de fournir des informations complémentaires, de répondre aux enquêtes des syndicats et d'avouer que leur utilisation de paradis fiscaux pouvait minimiser de 15 milliards de dollars leurs versements d'impôts en Australie. En 2017, Chevron a conclu un accord historique avec l'administration fiscale

et accepté de payer un milliard de dollars d'impôts rétroactifs. La société devra probablement verser plusieurs millions supplémentaires à l'avenir.

Cette campagne menée par les syndicats a permis de révéler les liens de Chevron avec divers paradis fiscaux dans le monde. Son recours à des sociétés dites « boîtes aux lettres » basées aux Pays-Bas a notamment fait réagir les syndicats néerlandais, qui, en 2018, ont déposé, avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), une [plainte pour évasion fiscale](#) sans précédent contre la société.

Cette affaire démontre que lorsque des multinationales pratiquent l'évasion fiscale à l'échelle mondiale, les syndicats doivent coordonner leurs campagnes et enquêtes au-delà des frontières. Plutôt que de s'en remettre exclusivement aux actions militantes et aux tribunaux du travail, les syndicats concernés ont décidé de dénoncer directement le comportement financier de Chevron.

En parvenant à obtenir des paiements d'impôts aussi conséquents de la part d'une grande société, les syndicats ont réussi à accroître leur pouvoir de négociation et à montrer que la fiscalité peut constituer un facteur clé pour le renforcement du pouvoir syndical. Dorénavant, Chevron et d'autres sociétés multinationales y réfléchiront à deux fois avant de s'attaquer aux syndicats.



POURQUOI LA TRANSPARENCE DES ENTREPRISES EST-ELLE IMPORTANTE POUR LES TRAVAILLEURS ?

- LES RÈGLES COMPTABLES EXISTANTES N'IMPOSENT QUE RAREMENT AUX MULTINATIONALES DE DÉTAILLER LEURS BÉNÉFICES ET LEURS VERSEMENTS D'IMPÔTS PAR PAYS, CE QUI REND L'ÉVASION FISCALE PLUS FACILE À DISSIMULER.
- L'ÉVASION FISCALE PRIVE LES ÉTATS DE RECETTES POUR FINANCER LES SERVICES PUBLICS COMME L'ÉDUCATION ET LES SOINS DE SANTÉ, DONT SONT TRIBUTAIRES LES TRAVAILLEURS ET LEURS FAMILLES. LES FEMMES Y PERDENT LE PLUS, PUISQU'ELLES UTILISENT GÉNÉRALEMENT DAVANTAGE CES SERVICES.
- LES DÉCLARATIONS PAYS PAR PAYS PERMETTRAIENT DE SAVOIR PLUS CLAIREMENT OÙ LES SOCIÉTÉS RÉALISENT DES BÉNÉFICES ET PAIENT DES IMPÔTS – CE QUI FACILITERAIT L'IDENTIFICATION DES RISQUES D'ÉVASION FISCALE ET PORTERAIT L'ATTENTION DES TRAVAILLEURS SUR LES ENDROITS OÙ SONT DISSIMULÉES LES RECETTES.
- LA TRANSPARENCE AIDERAIT ÉGALEMENT LES ADMINISTRATIONS FISCALES, EN AUGMENTANT À LA FOIS LA PRESSION DE L'OPINION PUBLIQUE SUR LES SOCIÉTÉS POUR QU'ELLES PAIENT LEUR JUSTE PART D'IMPÔTS ET LA CONFIANCE DES CITOYENS DANS LE SYSTÈME FISCALE.

QUELLES SONT LES MESURES À PRENDRE ?

- 1.** Toutes les multinationales devraient déposer une déclaration pays par pays en accord avec les bonnes pratiques internationales. Les sociétés pourraient être tenues de publier ces déclarations sur leurs sites Internet et les gouvernements pourraient rassembler toutes ces publications en un seul endroit.
- 2.** La norme de la Global Reporting Initiative est la meilleure norme internationale en la matière, au moment de la rédaction du présent document. L'OCDE et tous les pays devraient l'adopter.
- 3.** Toutes les fédérations mondiales de syndicats et les syndicats nationaux qui sont en relation avec des sociétés multinationales devraient exiger la conformité avec la norme GRI dans les accords-cadres mondiaux et les conventions collectives de travail.
- 4.** Les déclarations devraient être publiées sous un format de données normalisé et d'accès libre, en vue de faciliter l'analyse et la comparaison des déclarations. Les règles comptables pouvant varier d'un pays à un autre, les déclarations pays par pays devraient faire l'objet d'un rapprochement avec les comptes internationaux des sociétés afin d'éviter toute confusion quant à la concordance des résultats.
- 5.** Le seuil de chiffre d'affaires à partir duquel les sociétés devraient être obligées de publier ces déclarations devrait être revu à la baisse, et fixé à un montant bien inférieur à 750 millions d'euros, comme 100 millions d'euros ou 100 millions de dollars, pour que de plus petites multinationales soient également concernées.
- 6.** Dans les pays recevant beaucoup d'investissements de multinationales étrangères, les gouvernements devraient suivre l'exemple de l'Australie, qui publie chaque année le revenu net, le revenu imposable et l'impôt à payer de grandes entreprises nationales et internationales. Ces informations ne peuvent se substituer à une déclaration complète pays par pays, puisqu'elles ne dressent qu'un tableau partiel des bénéfices et impôts de la société dans un lieu donné, et non à l'échelle mondiale, mais elles peuvent permettre à l'opinion publique d'influencer les politiques en vue de sanctionner les sociétés qui bénéficient injustement de faibles taux d'imposition.





LES SYNDICATS SE MOBILISENT

DES ENQUÊTES FISCALES POUR L'AMÉLIORATION

DE LA QUALITÉ DES SOINS AUX PERSONNES ÂGÉES

L'Association australienne des infirmières et sages-femmes (ANMF) a mené une campagne pour augmenter les ratios soignants/patients dans le secteur des soins aux personnes âgées, afin de garantir que celles-ci reçoivent les soins qui leur reviennent. Les patrons du secteur privé affirmaient quant à eux que le financement était insuffisant pour recruter davantage de personnel.

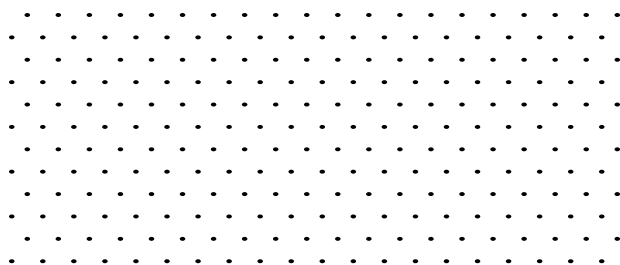
L'ANMF a répondu en publiant un [rapport accablant](#) révélant que des prestataires de soins aux personnes âgées privés qui reçoivent d'importantes quantités de fonds de la part du gouvernement transfèrent des bénéfices à l'étranger. Une semaine seulement après sa publication, le rapport a amené le Sénat australien à ouvrir une enquête pour évasion fiscale. Ce rapport a mis en évidence le recours de Bupa, Allity, Opal Aged Care et d'autres entreprises à des structures de sociétés multinationales très complexes ainsi qu'à des prêts fréquents et considérables à des sociétés apparentées dans le but de détourner des bénéfices importants vers des paradis fiscaux. L'externalisation de services publics par les gouvernements fait l'objet d'un nombre croissant de critiques dans le monde, tandis que la hausse fulgurante des prix, la détérioration de la qualité des services et les pratiques fiscales douteuses attisent la colère de l'opinion publique.

En Australie, cette colère a été amplifiée par les conclusions d'une Commission royale mettant en évidence les mauvais traitements et la malnutrition de personnes âgées, ainsi qu'une insuffisance de personnel soignant – des conditions déplorables, en dépit des milliards de dollars de financement versés par le gouvernement à des prestataires de soins à but lucratif.

« CELA SOULÈVE DE SÉRIEUSES QUESTIONS SUR LES STRUCTURES DE FIDUCIES ET D'ENTREPRISES COMPLEXES AINSI QUE SUR LA FAÇON DONT CES ENTREPRISES EMPLOIENT L'ARGENT DES CONTRIBUABLES. CELA MONTRE UNE FOIS ENCORE POURQUOI IL FAUT AMENER LES PRESTATAIRES DE SOINS AUX PERSONNES ÂGÉES À RENDRE COMPTE DE LEUR UTILISATION DES MILLIONS DE DOLLARS REÇUS EN SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES, NOTAMMENT CEUX QUI, COMME LES ENTREPRISES MENTIONNÉES DANS LE PRÉSENT RAPPORT, ENGRANGENT D'ÉNORMES BÉNÉFICES. »

ANNIE BUTLER, SECRÉTAIRE FÉDÉRALE DE L'ANMF

Suite à cette campagne et à la révélation de ces pratiques fiscales, le discours public a changé d'orientation, en préférant à l'augmentation du financement des solutions centrées sur une amélioration de la dotation en personnel qualifié, de la transparence et de la responsabilisation des prestataires privés.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

FÉDÉRATION SYNDICALE EUROPÉENNE DES SERVICES PUBLICS – RAPPORT

Six Reasons Why Tax Inspectors Want Public
Country-by-Country Reporting

Disponible (en anglais) à l'adresse :

<https://www.epsu.org/article/six-reasons-why-tax-inspectors-want-public-country-country-reporting>



GLOBAL REPORTING INITIATIVE

Norme GRI sur les impôts et paiements aux
gouvernements.

Disponible (en anglais) à l'adresse :

<https://www.globalreporting.org/information/news-and-press-center/Pages/First-global-standard-for-tax-transparency.aspx>

RÉSEAU POUR LA JUSTICE FISCALE

Page web du Réseau pour la justice fiscale
consacrée à la déclaration pays par pays.

Disponible (en anglais) à l'adresse :

<https://www.taxjustice.net/topics/corporate-tax/country-by-country/>





CETTE PUBLICATION A ÉTÉ
RÉALISÉE GRÂCE AU GÉNÉREUX
SOUTIEN FINANCIER DE
FRIEDRICH-EBERT-STIFTUNG:
WWW.FESDC.ORG

**INTERNATIONALE DES
SERVICES PUBLICS**

La fédération syndicale internationale des travailleurs/euses des services publics

45 AVENUE VOLTAIRE, BP 9
01211 FERNEY-VOLTAIRE CEDEX
FRANCE

TEL: +33 4 50 40 64 64
COURRIEL: PSI@WORLD-PSI.ORG
WWW.PUBLICSERVICES.INTERNATIONAL

L'Internationale des Services Publics est une fédération syndicale internationale qui regroupe plus de 700 syndicats représentant 30 millions de travailleurs/euses dans 154 pays.

Nous faisons entendre leur voix auprès des Nations Unies, de l'OIT, de l'OMS et d'autres organisations régionales et mondiales. Nous défendons les droits syndicaux et du travail et luttons pour l'accès universel à des services publics de qualité.